

Assemblée Générale 2019

Sur convocation du conseil d'administration, les adhérents de l'association

« Sur les pas des Huguenots – section Isère »

se sont réunis le vendredi 9 octobre 2020 à 18h pour délibérer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Montant des cotisations 2020 / 2021 ;
- Budget prévisionnel 2020 ;
- Renouvellement des administrateurs ;
- Actions 2020 / 2021 ;
- Permanences sur le local de Mens ;
- Questions diverses.

A cette assemblée générale ont été aussi conviés tous les élus des territoires et communes traversés par le sentier des Huguenots.

Adhérents présents :

- Les Amis du Musée du Trièves, représenté par son Président Monsieur Pierre Silvestre ;
- Geneviève Balestriéri ;
- Guy Bouchayer ;
- Marcel Calvat ;
- Annie Chevillard ;
- Marielle Colombe ;
- Marcel Collomb ;
- Françoise Coquet ;
- Bernard Coquet ;
- Philippe Coujard ;
- Armelle Coujatd-Le Brazidec ;
- Gérard Dangles ;
- Philippe Faure ;
- Alain Fonters ;
- Maryse Garnier ;
- Jean-Louis Goutel ;
- Christiane Guichard ;
- Alain Guichard ;
- Jean-Luc Guichard ;
- Nicole Mellan ;
- Michel Mellan ;
- Véronique Menvielle ;
- Sophie Mendelsohn ;
- Philippe Moncada ;
- Jacques Nier ;
- Anne Pierson ;
- Patrick Pierson ;
- Marie-Claire Terrier.

Ont donné pouvoir :

- Madame Monique Audibert à Monsieur Philippe Moncada ;
- Monsieur Christian Audibert à Madame Sophie Mendelsohn ;
- Madame Anne-Marie Barbe à Monsieur Philippe Faure ;

Assemblée Générale 2019

- Madame Geneviève Brachet à Madame Geneviève Balestriéri ;
- Madame Albane Bronner à Monsieur Marcel Calvat ;
- Monsieur Claude Bronner à Monsieur Marcel Calvat ;
- Monsieur Jean-Paul Chabert à Monsieur Gérard Dangles ;
- Monsieur Serge Chaléon à Monsieur Jean-Luc Guichard ;
- Monsieur Dodinot à Monsieur Philippe Faure ;
- Madame Liliane Collomb à Monsieur Marcel Collomb ;
- Madame Bernadette Dubant à Monsieur Philippe Faure ;
- Madame Agnès Durrande à Monsieur Alain Fonters ;
- Madame Isabelle Fonters à Monsieur Alain Fonters ;
- Monsieur Philippe Lemonnier à Monsieur Gérard Dangles ;
- Madame Valérie Goutel à Monsieur Jean-Louis Goutel ;
- Madame Lucette Ribet à Madame Maryse Garnier ;
- Monsieur Michel Ribet à Madame Maryse Garnier ;
- Madame Anne-Marie Somnier à Monsieur Gérard Dangles.

Sont excusés :

- Monsieur François Dietz ;
- Madame Rosemary Giovanetti.

45 adhérents sont présents ou représentés sur 74, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Invités présents :

- Monsieur Pierre Suzzarini, maire de Mens
- Monsieur Frédéric Dumolard, directeur du musée du Trièves
- Monsieur Frédéric Garcia, premier adjoint à Laffrey
- La commune de Saint-Ismier.

Sont excusés :

- Madame Frédérique Puissat, sénatrice ;
- Monsieur Guillaume Gontard, sénateur ;
- Madame Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère ;
- Madame Emilie Chalas, députée de l'Isère ;
- Monsieur Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère ;
- Madame Catherine Kamowski, députée de l'Isère ;
- Madame Gailliard-Minier, députée ;
- Madame Mélanie Fabre, députée ;
- Madame Emilie Chalas, députée ;
- Monsieur Colas-Roy, député ;
- Monsieur Jérôme Fauconnier, Président de la Communauté de communes du trièves.
- Monsieur Eric Piolle, maire de Grenoble ;

Monsieur Gérard Dangles, Président de l'association Sur les pas des Huguenots – section Isère, ouvre la séance et souhaite la bienvenue et les remercie pour leur présence l'ensemble des participants à cette assemblée générale.

Il remercie les personnes invitées présentes.

Le film sur la Réforme, réalisé par la société Médéo suite à la commande de l'association et le sentier est projeté.

ASSEMBLEE GENERALE

1) Rapport moral.

a. Répartition territoriale des adhérents.

Commune	Territoire	2019
AIX-EN-PROVENCE	Bouches du Rhône	2
BARRAUX	Grésivaudan	1
CHATEL EN TRIEVES	Trièves	1
CORNILLON EN TRIEVES	Trièves	3
DIE	Drôme	3
ECHIROLLES	Agglomération grenobloise	1
FONTAINE	Agglomération grenobloise	2
GRENOBLE	Agglomération grenobloise	7
JARRIE	Agglomération grenobloise	1
LA GARDE ADEMAR	Drôme	1
LAFFREY	Matheysine	2
LE PERCY	Trièves	1
LYON	Rhône	1
MAYRES SAVEL	Matheysine	1
MENS	Trièves	38
PREBOIS	Trièves	1
SAINT-BAUDILLE ET PIPET	Trièves	1
PLATEAU DES PETITES ROCHES	Grésivaudan	1
SAINT-JEAN D'HERANS	Trièves	1
SALON DE PROVENCE	Bouches du Rhône	2
TREMINIS	Trièves	3
TOTAL		74
TOTAUX	Agglomération Grenobloise	11
	Trièves	49
	Matheysine	3
	Grésivaudan	2
	Total ISERE	65
	Bouches du Rhône	4
	Drôme	4
	Rhône	1
	Divers	0
TOTAL GENERAL		74
	Hommes	34
	Femmes	40

Il existe aujourd'hui un large déséquilibre entre les adhérents du Trièves et ceux des autres territoires : 49 / 25, ce qui s'explique historiquement par la création triévoise de l'association. Il est demandé aux adhérents des autres territoires d'assurer la promotion de notre association afin de lui donner une assise véritablement iséroise.

b. Compteur de passage.

2020						
	vers Mens			vers Le Percy		
Pédestre	Semaine	Week-end	Total	Semaine	Week-end	Total
Janvier	0	0	0	0	0	0
Février	0	0	0	0	0	0
Mars	98	41	139	90	35	125
Avril	21	22	43	157	111	268
Mai	85	58	143	393	230	623
Juin	129	35	164	290	70	360
Juillet	87	43	130	183	97	280
Août	138	20	158	211	83	294
Septembre	38	7	45	78	30	108
Octobre	0	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0	0
TOTAL	596	226	822	1 402	656	2 058
Vélo	Semaine	Week-end	Total	Semaine	Week-end	Total
Janvier	0	0	0	0	0	0
Février	0	0	0	0	0	0
Mars	13	16	29	17	16	33
Avril	22	8	30	6	8	14
Mai	25	27	52	28	27	55
Juin	31	18	49	12	18	30
Juillet	33	32	65	25	32	57
Août	42	27	69	5	27	32
Septembre	41	21	62	51	21	72
Octobre	0	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0	0
TOTAL	207	149	356	144	149	293

Un compteur de passage des randonneurs à pied ou à vélo a été installé sur la commune de Mens le 9 mars 2020. Les chiffres ci-dessus indiquent le nombre de passages par mois pour les 2 modes de déplacement et les 2 sens de circulation.

Ce compteur permet le comptage des entrées en Isère, il sera proposé à l'assemblée générale, lorsque nos finances le permettront, d'investir dans un second compteur qui serait positionné sur le Plateau des Petites Roches ou à Barraux pour comptabiliser les sorties du département.

c. Compte-rendu de la randonnée de septembre.

Geneviève Balestriéri nous rapporte les 7 jours de randonnée qui ont conduit 22 randonneurs de Poët-Laval à Chatillon-en-Diois.

Elle rappelle les superbes sentiers empruntés, les hébergements remarquables notamment à Poët-Célar et au col de la Chaudière, et la formidable ambiance sur cette semaine.

Les randonneurs ont particulièrement apprécié le minibus qui assurait le portage des bagages et qui secourait les randonneurs fatigués.

Les étapes de cette randonnée :

Date	Départ	Arrivée	Distance	Dénivelé +	Dénivelé -
23-sept	Poët-Laval	Dieulefit	6,24	150	135
24-sept	Dieulefit	Bourdeaux	15,71	514	511
25-sept	Bourdeaux	La Chaudière	13,65	789	320
26-sept	La Chaudière	Rimon Savel	16,83	827	703
27-sept	Rimon Savel	Die	20,57	356	960
28-sept	Die	Valcroissant	7,86	546	333
29-sept	Valcroissant	Chatillon-en-Diois	11,59	700	727
	TOTAL		92,45	3 882	3 689

Le rapport moral est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 45

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

2) Rapport financier.

a. Compte d'exploitation.

N° compte	Libellé	Débit	Crédit
606300	Fournitures de bureau	135,72	
606800	Achats non stockés	227,63	
606100	Assurance	240,03	
623900	Organisation de manifestation	346,90	
625700	Réceptions	204,91	
626000	Frais postaux	26,40	
626001	Téléphone et internet	418,65	
626100	Hébergement site internet	123,22	
658600	Cotisations autres associations	20,00	
741000	Subventions		7 050,00
756001	Cotisations adhérents		1 120,00
760001	Revenus financiers		100,28
		1 743,46	8 270,28
	Résultat		6 526,82

Soldes à la date du 31 décembre 2019 :

- Banque : 220,00 €
- Actions Crédit Agricole : 15,30 €
- Livret A : 5 027,60 €
- Caisse : 33,18 €

Le compte subventions tient compte des subventions versées par avance pour le règlement des factures du film et du compteur qui interviendront en 2020.

Le rapport financier est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 45

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

3) Montant des cotisations 2020 et 2021.

L'activité de l'association ayant été très réduite en 2020 d'une part, et d'autre part l'assemblée générale ayant lieu en fin d'année, aucun appel de cotisation n'a été demandé pour 2020. Le Président propose que les 3 cotisations qui ont été versées en 2020 soient reportées sur 2021 et que les cotisations versées à compter de ce jour soient elles aussi imputées sur l'année 2021. Un montant de cotisation à 10 € pour les moins de 18 ans est proposé.

Les différents montants des cotisations validées lors de l'assemblée générale de 2018 et mis à jour avec la proposition de cette assemblée se présentent comme suit :

Tarifs	Montant
Particuliers adultes	20
Particuliers mineurs	10
Associations	20
Hébergeurs	30
Commerces	30
Communes < 1000 habitants	50
Communes >1000 < 5000	100
Communes > 5000 < 10 000	150
Communes > 10 000	200
Communautés de communes	200

Le montant des cotisations à 20 € pour les particuliers adultes et 10 € pour les moins de 18 ans est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 45

Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

L'association nationale propose, au cours de sa prochaine assemblée générale, de demander à ses adhérents de choisir le mode de réversion de cotisation de l'association locale vers l'association nationale :

- Soit un reversement intégral avec aide financière de l'association nationale à l'association locale,
- Soit un versement de la moitié des cotisations.

L'assemblée opte pour une proposition de cotisation locale vers le national à discuter lors de la prochaine assemblée générale de l'association nationale. La décision retenue devra être approuvée en assemblée générale par l'association Sur les pas des Huguenots -section Isère.

4) Budget prévisionnel 2019.

Libellé	Prévisionnel		Réalisé	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Fournitures de bureau	200,00			
Achats compteur	6 500,00		6 486,00	
Film Réforme	17 000,00		16 680,00	
Assurance	250,00		194,18	
Local Mens	500,00		89,99	
Frais postaux	100,00			
Téléphone et internet	600,00		197,59	
Hébergement site internet	130,00			
Cotisations autres associations	20,00		20,00	
Subventions		24 000,00		24 318,00
Cotisations adhérents		1 200,00		
Revenus financiers		100,00		24,45
	25 300,00	25 300,00	23 667,76	24 342,45

La tenue de l'assemblée générale 2019 propose un budget prévisionnel 2020 pour une année pratiquement écoulee, le réalisé de l'année arrêté à fin septembre a donc été ajouté au tableau des prévisions. On constate que les prévisions ont été proches de la réalité. Seules différences notoires :

- i. Les prévisions d'aménagement du local de Mens ont été différées ;
- ii. Pas de frais postaux ni de fournitures de bureau ;
- iii. L'abonnement téléphonique et internet a été interrompu ;
- iv. La facture pour l'hébergement du site internet ne nous est pas encore parvenu ;
- v. Le montant des cotisations adhérents ne sera connu qu'après une relance, notamment auprès des absents à l'assemblée générale.

Le Budget prévisionnel est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 45
- Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

5) Election des administrateurs.

Les administrateurs sont élus pour trois ans. Les statuts prévoient donc un renouvellement des administrateurs chaque année pour ceux qui arrivent en fin de mandat. Les statuts fixent le nombre maximum d'administrateurs à 15, il n'y a pas de nombre minimum.

Deux administratrices sont sortantes et se représentent :

- Madame Françoise Coquet ;
- Madame Sabine Campredon.

Un administrateur est démissionnaire :

- Monsieur Jean-Paul Chabert.

En plus des deux administratrices sortantes, le Président, pour élargir l'assise départementale de l'association, souhaite que des adhérents issus des autres territoires du département se présentent. Aucun adhérent présent ne souhaitant candidater à un poste d'administrateur, le Président met le renouvellement des deux administratrices sortantes au vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 45

Mesdames Françoise Coquet et Sabine Campredon sont réélues pour 3 ans.

Le Conseil d'administration de l'association est donc composé de :

- Geneviève Balestrieri ;
- Sabine Campredon ;
- Françoise Coquet ;
- Philippe Coujard ;
- Gérard Dangles ;
- François Dietz ;
- Bernadette Dubant ;
- Philippe Faure ;
- Véronique Menvielle-Chabert ;
- Jacques Nier.

Le conseil se réunira prochainement pour réélire son bureau et décider des actions futures.

6) Randonnée dans les Cévennes.

La randonnée dans les Cévennes initialement prévue en octobre de cette année est reportée en avril ou juin de l'année 2021. Il est demandé, par le biais de ce compte-rendu, à tous les adhérents souhaitant participer à cette randonnée de se faire connaître dans les plus brefs délais en indiquant s'ils souhaitent randonner en avril ou en juin (le mois de mai étant déjà très chargé chez les hébergeurs).

Cette randonnée se déroulerait sur 7 jours, départ du Musée du désert à Mialet, arrivée à Génolhac.

Suite aux reconnaissances effectuées par Anne et Patrick Pierson pour les étapes 4 à 7 et par Annie et Gérard Dangles pour les étapes 1 à 3, il s'avère que les étapes telles qu'elles sont présentées sur le site <http://www.chemins-camisards-cevennes.com/etapes-de-mialet-a-die/> fournissent des indications relativement erronées en termes de kilométrages et de dénivelés. De plus les étapes ne sont pas calées sur des lieux où des hébergements sont présents. Voici les étapes telles qu'elles sont décrites sur le site :

Jour	Etape sentier	Km	Dénivelé		Etape	KM	Dénivelé +
			+	-			
Samedi 3	1 – Musée du Désert – Les Aigladines	5,70	349	158	1	13,30	545
	2 – Les Aigladines – St Jean du Gard	7,60	196	375			
Dimanche 4	3 – St Jean du Gard – St Etienne Vallée Française	10,50	613	556	2	10,50	613
Lundi 5	4 – St Etienne Vallée Française – Plan de Fontmort	19,80	1 425	731	3	19,80	1 425
Mardi 6	5 – Plan de Fontmort – Barre des Cévennes	7,00	223	159	4	15,50	431
	6 – Barre des Cévennes – St Julien d'Arpaon	8,50	208	569			
Mercredi 7	7 – St Julien d'Arpaon – Le Pont de Montvert	18,50	1 210	944	5	18,50	1 210
Jeudi 8	8 – Le Pont de Montvert – Le Mas de la Barque	15,50	710	140	6	15,50	710
Vendredi 9	9 – Le Mas de la Barque – Génolhac	18,00	712	1 641	7	18,00	712
	TOTAL	111,10	5 646	5 273		111,10	5 646

Nous redécouperons les étapes dont certaines ne tiennent pas compte des hébergements possibles et vous proposerons rapidement un itinéraire plus équilibré. Après accord des participants potentiels sur le tracé nous prendrons contact avec les hébergeurs possibles et vous les proposerons, comme habituellement chacun aura la possibilité de choisir un hébergement plutôt qu'un autre tout en restant dans un périmètre acceptable afin de ne pas générer des allers et retours importants pour le véhicule suiveur. Si parmi vos connaissances, une personne était volontaire pour conduire le véhicule, merci de lui dire de me contacter, les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge par les participants.

7) Permanences pour le local de Mens.

La Communauté de communes du Trièves dispose à Mens d'un local contiguë à l'office de tourisme qui fait l'objet d'une convention avec la Mairie de Mens. Cette convention permet la mise à disposition de ce local à l'association « Sur les pas des Huguenots – Isère » afin de recevoir et renseigner les randonneurs.

Les permanences se tiennent de mai à juin et en septembre, de 14 heures à 18 heures les jours où l'Office de tourisme est fermé (ouvert tous les jours en juillet et août). Cela représente environ 60 jours de permanence sur une année. Les adhérents volontaires pour tenir une ou deux permanences (ou plus !) sur l'année peuvent contacter l'association à l'adresse mail : sph.isere@gmail.com.

A 20 h plus personne ne demandant la parole le Président remercie les participants et déclare l'assemblée générale terminée.

Fait à Mens le 9 octobre 2020

Le Président
Gérard Dangles